



Siège social : Mairie de et à 54425 Pulnoy
Association loi 1901 n°3324 du 26/09/1983 (JO du 09/10/83)
Agrément Jeunesse&Sports n°54 S 738 du 05/01/84
tel dojo : 03.83.21.74.28
tel présidente :03.83.21.57.97

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JUDO CLUB PULNOY DU 08 JANVIER 2016.

Etaient présents

BOURDON Tiana : présidente
LAURENT Marc : vice-président
LEGUILLETTE Alain : trésorier
BAPTISTE Laurence : trésorière adjointe
SCHRAM Sandrine : secrétaire
GALLOIS Nathalie : secrétaire
PALISSON Alain : webmaster
JACOB Nicolas : conseiller municipal, chargé des associations sportives
MISCHLER Rudy
1 maman de judoka

personnes avaient donné pouvoir.

Début de séance : 18h30

La Présidente ouvre la séance, remercie les personnes réunies.

I. Rapport Moral

Pour sa sixième année de présidence, Mme BOURDON nous dévoile le rapport moral de l'association pour l'exercice 2015.

Elle entre en matière en indiquant que le JUDO Club de Pulnoy se porte bien. En effet, les effectifs sont en hausse de 15% en 2015 ce qui a amené le club à instaurer un troisième cours le jeudi soir. Les adhérents judos représentent les 2/3 des licenciés du club. Cette hausse des effectifs a permis de pouvoir acquérir des matériels pédagogiques pour les cours des plus jeunes.

Elle souligne le travail des licenciés qui s'illustrent dans diverses compétitions, qui participent aux entraînements de masse organisés par le club de Frouard-Pompey et elle adresse un clin d'œil particulier à nos 2 cadets en course pour l'obtention de leur ceinture noire.

Elle salue le travail des membres du bureau et des bénévoles de cette association. Elle souligne également la bonne mobilisation et implication des parents dans la vie du club. Ils semblent satisfaits.

Les échanges et la diffusion des informations par Alain Palisson, webmaster, sont très appréciées et très utiles à nos adhérents par le biais du site du JCP : <http://judoclubpulnoy.fr/>

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. Bilan financier :

Alain Leguillette, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2015. Il indique que la Fédération a décidé que tout devait se caler sur l'année civile tant les compétitions et catégories que la comptabilité des clubs. Les comptes de la période d'activité présentée vont donc de septembre 2014 à décembre 2015, ce qui n'est pas significatif. Le budget est en excédent de 412,34 euros.

Le point fort a été l'acquisition d'un nouveau tatamis pour un montant de 8000 euros. Cet achat a été possible grâce à une subvention du Conseil Régional qui en a financé la moitié. Il s'agissait d'une opération ponctuelle d'une durée d'un mois offerte aux clubs. Le JCP a donc monté un dossier qui a reçu les faveurs du Conseil Régional.

Le rapport financier est lui aussi soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

III. Le Rapport sportif

L'année 2015 a été marquée de plusieurs événements importants :

- L'organisation d'un tour de la compétition des petits Kims/ petits tigres par le JCP : accueil d'environ 70 enfants
- L'intervention de Philippe au sein des centres aérés qui nous a valu quelques inscriptions supplémentaires à la nouvelle saison
- Le Challenge de Nomeny remporté une nouvelle fois par le JCP ; encore une victoire et le club pourra garder définitivement la coupe.
- Les stages de printemps et d'hiver : à chaque stage qui a lieu pendant les vacances scolaires, ce sont environ 25 participants. Ces stages sont ouverts aux judokas des autres clubs.

Les objectifs prochains sont les suivants :

- Fédérer un groupe pour qu'ils progressent ensemble dans les diverses catégories d'âges
- Faire passer les ceintures noires à nos 3 prétendants
- Créer un nouveau cours de judo ado/adultes

IV. Renouvellement du bureau

Tiana BOURDON est démissionnaire et se représente.

Le Bureau est réélu à l'unanimité et est donc constitué de :

BOURDON Tiana : présidente

LAURENT Marc : vice-président

LEGUILLETTE Alain : trésorier

BAPTISTE Laurence : trésorière adjointe

SCHRAM Sandrine : secrétaire

GALLOIS Nathalie : secrétaire

V. Questions diverses

- Un représentant de la mairie demande combien de visite a le site du JCP. Le webmaster, Alain PALLISSON, répond qu'il y a tout de même 6 à 10 visites par jour et que le plus important est de lui fournir les informations afin de maintenir une vie sur cet espace. Le représentant demande pourquoi ne pas créer un profil Facebook pour permettre au JCP de se développer. Après discussion, il est décidé que Sandrine, la secrétaire, pourrait voir la faisabilité et s'en charger.
- Le webmaster précise que toutes les informations sont mises sur le site dans la journée.
- Le club a également un contact direct avec l'Est Républicain et il faut entretenir et favoriser l'échange en leur transmettant des photos.
- Rappel de la compétition qu'organise le JCP le 30 janvier 2016, et de la séance d'arbitrage du 22 janvier, préparatoire à cette compétition.

Fin de séance : 20h00

Le présent procès verbal d'assemblée générale a été approuvé par l'ensemble du conseil d'administration le .../.../...

Les Secrétaires,

La Présidente

Nathalie GALLOIS Sandrine SCHRAM

Tiana BOURDO